

EAR 2021 à Mayotte



CNERP – 13 avril 2021

Une enquête à fort enjeu, avec une préparation spécifique :

- première enquête du cycle de 5 ans qui permettra de produire une actualisation annuelle des populations légales à partir du 1^{er} janvier 2026
- prescrite par la loi « égalité réelle outre-mer - 2017 » et répondant à une forte demande locale
- 11 communes concernées en 2021
- une adaptation du plan de sondage pour prendre en compte l'habitat précaire
- une campagne de communication spécifique

L'enquête de 2021 a été maintenue :

- pour éviter un décalage en 2027 de la publication des nouvelles populations légales prévues en 2026
- les communes étaient déjà fortement engagées dans la préparation et très motivées
- à la date de prise de décision (novembre 2020), la situation sanitaire rendait l'enquête possible

L'enquête a commencé à l'heure le 4 février...

... et s'est interrompue le 6 février avec la mise en place du confinement

Reprise le 18 mars dès la fin du confinement

- communes réactives pour redémarrer sans délai,
- peu de démissions d'agents recenseurs,
- un besoin d'accompagnement sur le terrain plus important qu'ailleurs,
- beaucoup d'interviews et peu de « dépôt-retrait » ; peu de réponses internet (4,6%),
- avancement de 61 % le 12 avril (entre 52 % et 75 % selon les communes),
- vraisemblablement nécessité de prolongations de collecte (au delà des 17 et 24 avril)

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Lionel Espinasse

Chef de la division Organisation des recensements et relations extérieures

[Cliquez pour ajouter un titre](#)